

à la tâche jusqu'à l'achèvement du monastère. Les tailleurs de cette pierre étaient payés de 22 à 30 sous par jour et il en avait environ 11 d'occupés en 1663.

La pierre revenait, rendue au port de Saint-Clair, de quinze à dix-sept sous le pied cube ; lesquels, avec les vingt-huit sous de taille, font quarante-cinq sous, prix égal à celui qui était payé aux entrepreneurs de l'hôtel de ville en 1646 (1). C'est environ 60 livres le mètre cube de notre époque.

La pierre jaune de Chessy fut fournie par Antoine Gréguin, maître-tailleur de pierre, par marché du 15 janvier 1561, celle de Pommiers par Anthoine Danguin, maître-tailleur de pierre de Pommiers, par marché du 14 octobre 1661.

Les deux colonnes de l'entrée, exécutées par Martin et Jacques Masclat frères, de Culoz en Bugey, Antoine Faure, de Dolomieu en Dauphiné, et Jacques Girard de Morestel, tailleurs de pierre, leur furent payées, pour façon, par Mignot, entrepreneur de pierre de taille, 408 livres tournois, plus onze livres d'étrennes ; celui-ci avait fourni la pierre du gros banc de Saint-Cyr (le 10 avril 1663) ; ces colonnes lui furent payées, par le monastère, 850 livres tournois (24 décembre 1663).

L'escalier dit « à quatre noyaux » situé à l'angle nord-est, fut exécuté par les tailleurs de pierre François Desauges, André Merlin et Claude Piquet de Lyon, par convention du 9 septembre 1669. Ces entrepreneurs traitèrent en même temps pour divers ouvrages à exécuter ou à parachever dans le bâtiment.

Les tailleurs de pierre, pour les travaux de l'aile mé-

(1) Minutes des notaires du Consulat ; prix fait Daurolles et Chana.